

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 27 janvier 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 21.01.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept du mois de janvier à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt et un janvier deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Annick MARTZ-KOERNER, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Grégory RICHERT – Hervé DIEBOLD – Jean-Charles WILLM – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO  
Madame Béatrice BULOUE donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER  
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Monsieur Nicolas SCHMITT  
Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER  
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI

Le quorum étant atteint, Madame Annick MARTZ-KOERNER, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 30 janvier 2025

Publié sur le site internet de la commune le 30 janvier 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE

p.d. Annick MARTZ-KOERNER



### **13. Points d'information : délégations au maire**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 21

Conseillers  
absents : 6  
dont 6 avec procuration

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2122-23), le Conseil Municipal est informé des opérations et décisions réalisées par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 (délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal par délibération n°4 du 09/07/2020).

Date de la décision	Objet de la décision	N° de la compétence (cf délib)
25/11/2024	Marché public Travaux Réalisation Parc Public aire de glisse lot 5 - Avenant n°1	4° marchés publics
25/11/2024	Marché public Travaux Parc public Eclairage- lot n°2 - Avenant n°2	4° marchés publics
25/11/2024	Marché public Travaux Parc public Terrassement- lot n°1 - Avenant n°1	4° marchés publics
03/12/2024	Marché public Travaux Pole intergénérationnel - Lot 22- Avenant n°1 (Meubles)	4° marchés publics
20/12/2024	Marché public Travaux Tennis- Lot 2- Avenant n°3 (bardage)	4° marchés publics
20/12/2024	Marché public Travaux Chaufferie - Avenant n°1	4° marchés publics

### **NE DONNE PAS LIEU A VOTE**

Mundolsheim, le 30 janvier 2025

Le Maire,  
Par délégation



Annick MARTZ-KOERNER  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI

